



GABON

**NEUF EX-COLLABORATEURS
DES BONGO JUGÉS ET
CONDAMNÉS POUR
CORRUPTION, BLANCHIMENT
ET DÉTOURNEMENT DE FONDS**

RDC

**ACCORD-CADRE DE DOHA, UN
CESSEZ-LE-FEU FRAGILE ET UN
PROCESSUS DE PAIX DÉJÀ MIS À
L'ÉPREUVE**

CÔTE D'IVOIRE

**AHMED CISSÉ RECONDUIT À LA TÊTE
DU PATRONAT**

MAROC

**UNE SAISON FOOTBALLISTIQUE
IRRÉSISTIBLE**

GRAND FORMAT SIMANDOU

LA MINE QUI VA CHANGER LA GUINÉE ?

Table des matières

03 EDITO

04 POLITIQUE

Plongez au cœur des dynamiques politiques du continent : entre alternances contestées, réformes institutionnelles et stratégies de pouvoir, un panorama lucide des enjeux du moment.

13 ÉCONOMIE

Décryptage des tendances économiques qui façonnent l'Afrique d'aujourd'hui — croissance, innovation, dette et nouveaux partenariats au menu de cette section essentielle.

15 GRAND FORMAT - SIMANDOU

Une plongée exclusive au cœur d'un paysage politique sous tension : comment un triomphe présidentiel présenté comme historique a révélé de profondes lignes de fracture dans la société tanzanienne et relancé le débat sur la légitimité électorale du pays.

25 SOCIÉTÉ

Regards croisés sur les mutations sociales, culturelles et générationnelles d'une Afrique en mouvement — entre traditions, modernité et nouveaux récits.

EDITO



**DR.
EMMANUEL MIAN**

Directeur de publication Hamaniè

Chaque numéro d'Hamaniè est une invitation à comprendre notre monde autrement. À prendre le temps de lire, de réfléchir, d'analyser — loin du vacarme et des réactions instantanées. Dans un contexte où l'information circule à une vitesse folle, Hamaniè choisit de ralentir pour mieux voir, mieux dire, mieux comprendre.

Notre ambition est simple : éclairer sans juger, informer sans distraire, relier sans diviser. À travers nos enquêtes, analyses et portraits, nous cherchons à donner sens à l'actualité, à valoriser les idées neuves, et à mettre en avant celles et ceux qui bâissent l'Afrique d'aujourd'hui et de demain.

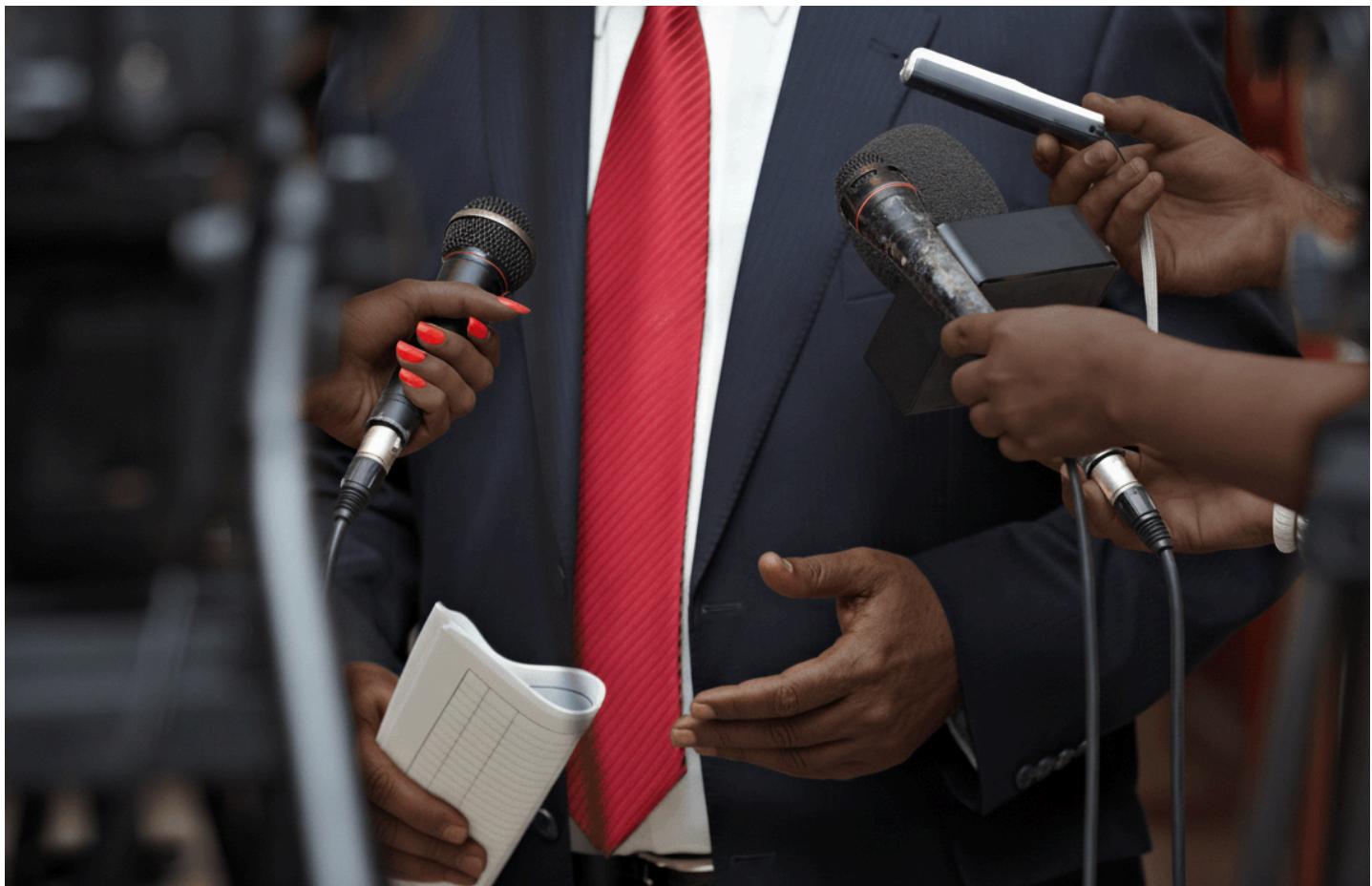
Ce numéro s'inscrit dans cette même exigence : celle de la rigueur, de la curiosité et du dialogue. Que vous soyez lecteur fidèle ou nouvel arrivant dans la communauté Hamaniè, nous espérons que ces pages nourriront votre réflexion autant qu'elles ont nourri notre passion à les concevoir.

Bienvenue dans Hamaniè — là où l'information reprend tout son sens.

Emmanuel Mian

POLITIQUE

HAMANIÈ
N°076



01 CÔTE D'IVOIRE

PPA-CI – Gbagbo frappe fort, 22 cadres révoqués pour leur candidature aux législatives malgré l'appel au boycott

03 NIGERIA

Nicolas Sarkozy libéré sous contrôle judiciaire après trois semaines de détention

05 BÉNIN

présidentielle 2026, seuls Romuald Wadagni et Paul Hounkpè retenus par la Cour constitutionnelle

02 GABON

Neuf ex-collaborateurs des Bongo jugés et condamnés pour corruption, blanchiment et détournement de fonds

04 RDC

Accord-cadre de Doha, un cessez-le-feu fragile et un processus de paix déjà mis à l'épreuve

Côte d'Ivoire : PPA-CI – Gbagbo frappe fort, 22 cadres révoqués pour leur candidature aux législatives malgré l'appel au boycott.

Le Parti des peuples africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), dirigé par Laurent Gbagbo, a annoncé ce mercredi 19 novembre la révocation de 22 responsables, parmi lesquels figurent plusieurs députés sortants. Ces cadres avaient déposé leur candidature aux législatives du 27 décembre en tant qu'indépendants, en défiant ouvertement la consigne de boycott émise par le parti.

Début novembre, le PPA-CI avait officialisé sa décision de ne pas participer au scrutin, dénonçant un climat politique « délétère », marqué selon lui par la répression et des poursuites judiciaires ciblées. Ce boycott s'inscrivait également dans le refus du parti de reconnaître la légitimité de la présidentielle d'octobre, remportée par Alassane Ouattara avec près de 90 % des voix. Laurent Gbagbo, radié des listes électorales, n'avait pas pu s'y présenter.

Dans un communiqué, le parti indique que Laurent Gbagbo a retiré sa confiance aux cadres dissidents, rappelant qu'être membre du PPA-CI implique de respecter ses orientations « dans les moments faciles comme dans les épreuves ». Pour l'ancien président, se porter candidat revient à cautionner « la forfaiture » du dernier scrutin présidentiel.

L'opposition fait état de 27 morts lors des violences électorales, contre onze selon le gouvernement. Aux précédentes législatives, le PPA-CI avait obtenu 18 sièges sur 255.

Alors que le PPA-CI se retire de la course, le PDCI de Tidjane Thiam a décidé de participer et compte actuellement environ soixante députés. Cette divergence stratégique au sein de l'opposition pourrait peser sur l'issue du scrutin et remodeler un paysage politique toujours marqué par de fortes tensions post-électorales.



Nigeria : le président Bola Tinubu dénonce l'enlèvement de vingt-cinq lycéennes dans l'État de Kebbi

Le président nigérian Bola Tinubu a réagi avec fermeté, mardi 18 novembre, à l'attaque visant un internat pour filles dans l'État de Kebbi, au nord-ouest du pays. Dans la nuit de dimanche à lundi, un groupe d'hommes armés a pris d'assaut l'école de Maga, abattant le directeur adjoint, Hassan Makuku, avant d'enlever vingt-cinq élèves.

Face à cette nouvelle tragédie, le chef de l'État a ordonné une mobilisation générale des forces de sécurité et exigé des opérations rapides pour retrouver les adolescentes saines et sauves. Il a exprimé sa « profonde tristesse », rappelant que l'attaque est survenue malgré des alertes transmises par les services de renseignement, qui avaient signalé une menace imminente dans la région.



Cette attaque s'inscrit dans un contexte d'insécurité chronique qui secoue le Nigeria depuis plusieurs années. Depuis l'enlèvement retentissant de près de 300 élèves à Chibok en 2014 par Boko Haram, les établissements scolaires du nord du pays demeurent des cibles régulières pour les groupes jihadistes et les bandes criminelles, communément appelées « bandits ».

Dans son communiqué, Bola Tinubu a exhorté les habitants à renforcer leur coopération avec les autorités, estimant que la réussite des opérations de sécurité dépend en grande partie de leur soutien. « Nos forces de sécurité ne peuvent réussir à nous protéger sans la collaboration de la population », a-t-il insisté, appelant chacun à transmettre toute information susceptible d'aider les enquêteurs.

Alors que le vice-président Kashim Shettima est attendu sur les lieux mercredi, plusieurs patrouilles ont déjà été déployées dans la région pour tenter de retrouver les jeunes filles. L'État de Kebbi demeure l'un des plus vulnérables du Nigeria, pris en étau entre les incursions jihadistes venues du Niger voisin et la violence des groupes armés, qui multiplient pillages, enlèvements et assassinats dans tout le nord du pays.

La Cour constitutionnelle du Bénin a publié la liste définitive des candidats autorisés à participer à l'élection présidentielle du douze avril deux mille vingt-six. Sans surprise, seuls deux noms y figurent : Romuald Wadagni, ministre des Finances et successeur désigné du président sortant Patrice Talon, ainsi que Paul Houkپe, figure de l'opposition modérée et représentant des Forces cauris pour un Bénin émergent.

Le principal parti d'opposition, Les Démocrates, est définitivement écarté du scrutin, faute d'avoir réuni le nombre requis de parrainages. Cette décision avait déjà été prise fin octobre par la Commission électorale.

Une présidentielle réduite à un face à face

L'élection opposera donc Romuald Wadagni, candidat de la majorité présidentielle et largement considéré comme favori, à Paul Houkپe, dont la formation entretient toutefois des relations régulières avec certains alliés du pouvoir. Patrice Talon, au terme de deux mandats de cinq ans, ne brigue pas de nouveau mandat.

Une opposition affaiblie

Fin octobre, la Commission électorale avait déjà invalidé la candidature de Renaud Agbodjo, choisi par Les Démocrates, pour insuffisance de parrainages. Cette règle, introduite lors de la précédente présidentielle, avait déjà fortement limité la participation de l'opposition en deux mille vingt et un, scrutin remporté par Patrice Talon dès le premier tour.

La marginalisation de l'opposition s'accentue. Les Démocrates seront absents des élections communales de janvier, leurs listes ayant été jugées irrecevables, tandis que six de leurs députés ont récemment quitté le parti.

Vives critiques et inquiétudes pour la démocratie

L'ancien président et leader des Démocrates, Yayi Boni, qui a dirigé le pays de deux mille six à deux mille seize, dénonce une politique d'exclusion systématique et accuse Patrice Talon d'ingérence dans le processus électoral. Le chef de l'Etat rejette ces accusations et estime que ses adversaires doivent assumer leurs propres erreurs. Selon lui, lorsqu'on choisit de marcher sur un fil et que l'on tombe, il ne faut pas chercher de bouc émissaire ailleurs. Il reconnaît cependant que la situation actuelle n'est pas réjouissante et qu'elle porte atteinte à l'image du pays.

Plusieurs observateurs locaux redoutent une élection sans véritable enjeu, susceptible de fragiliser la légitimité du futur président. Boubacar Abdoulaye, militant des Démocrates, confie à l'Agence France Presse qu'il est triste de voir une présidentielle se tenir sans la participation du seul véritable parti d'opposition du pays et qu'il se dit profondément attristé pour la démocratie.



Guinée : Mamadi Doumbouya parmi les neuf candidats validés pour la présidentielle du 28 décembre.

La Cour constitutionnelle du Bénin a publié la liste définitive des candidats autorisés à participer à l'élection présidentielle du douze avril deux mille vingt-six. Sans surprise, seuls deux noms y figurent : Romuald Wadagni, ministre des Finances et successeur désigné du président sortant Patrice Talon, ainsi que Paul Houkpo, figure de l'opposition modérée et représentant des Forces cauris pour un Bénin émergent.

Le principal parti d'opposition, Les Démocrates, est définitivement écarté du scrutin, faute d'avoir réuni le nombre requis de parrainages. Cette décision avait déjà été prise fin octobre par la Commission électorale.

Une présidentielle réduite à un face à face

L'élection opposera donc Romuald Wadagni, candidat de la majorité présidentielle et largement considéré comme favori, à Paul Houkpo, dont la formation entretient toutefois des relations régulières avec certains alliés du pouvoir. Patrice Talon, au terme de deux mandats de cinq ans, ne brigue pas de nouveau mandat.

Une opposition affaiblie

Fin octobre, la Commission électorale avait déjà invalidé la candidature de Renaud Agbodjo, choisi par Les Démocrates, pour insuffisance de parrainages. Cette règle, introduite lors de la précédente présidentielle, avait déjà fortement limité la participation de l'opposition en deux mille vingt et un, scrutin remporté par Patrice Talon dès le premier tour.

La marginalisation de l'opposition s'accentue. Les Démocrates seront absents des élections communales de janvier, leurs listes ayant été jugées irrecevables, tandis que six de leurs députés ont récemment quitté le parti.



Vives critiques et inquiétudes pour la démocratie

L'ancien président et leader des Démocrates, Yayi Boni, qui a dirigé le pays de deux mille six à deux mille seize, dénonce une politique d'exclusion systématique et accuse Patrice Talon d'ingérence dans le processus électoral. Le chef de l'État rejette ces accusations et estime que ses adversaires doivent assumer leurs propres erreurs. Selon lui, lorsqu'on choisit de marcher sur un fil et que l'on tombe, il ne faut pas chercher de bouc émissaire ailleurs. Il reconnaît cependant que la situation actuelle n'est pas réjouissante et qu'elle porte atteinte à l'image du pays.

Plusieurs observateurs locaux redoutent une élection sans véritable enjeu, susceptible de fragiliser la légitimité du futur président. Boubacar Abdoulaye, militant des Démocrates, confie à l'Agence France Presse qu'il est triste de voir une présidentielle se tenir sans la participation du seul véritable parti d'opposition du pays et qu'il se dit profondément attristé pour la démocratie.

Gabon : Neuf ex-collaborateurs des Bongo jugés et condamnés pour corruption, blanchiment et détournement de fonds



La Cour criminelle spécialisée de Libreville a rendu, mardi 18 novembre, un verdict très attendu : neuf anciens proches collaborateurs de Sylvia et Noureddin Bongo ont été reconnus coupables de détournement massif de fonds publics, corruption et blanchiment d'argent. Ils ont écopé de peines allant de deux à quinze ans de prison. Cette décision intervient moins d'une semaine après la condamnation, par contumace, de Sylvia et Noureddin Bongo à vingt ans de réclusion criminelle.

Clôturant un procès de huit jours retransmis en direct sur la télévision nationale, le président de la Cour, Jean Mexant Essa Assoumou, a évoqué « un moment historique » pour le Gabon. L'affaire, suivie de près par une population en quête de transparence, éclaire d'un jour nouveau les années de gestion controversée du pouvoir sous Ali Bongo.

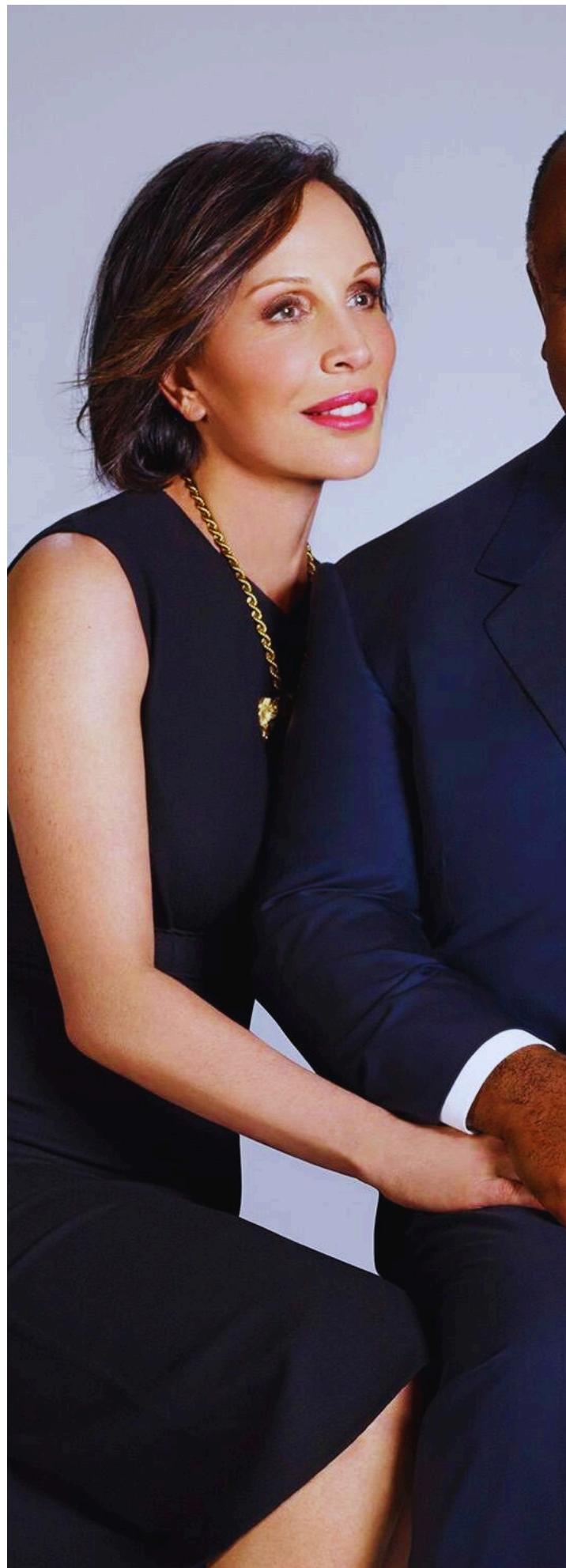
Sur les dix personnes jugées — toutes liées à la présidence ou à l'entourage de Noureddin Bongo, surnommé le chef de la « Young Team » — neuf ont été reconnues coupables. Un seul accusé a été relaxé. En plus des peines de prison, la Cour a ordonné le remboursement du préjudice moral infligé à l'État, évalué à plusieurs milliards de francs CFA.

Un système de prédation mis à nu

Arrêtés lors du coup d'État d'août 2023, les prévenus faisaient face à une longue liste de charges : complicité de détournement de fonds publics, corruption active, concussion, faux et usage de faux, association de malfaiteurs et blanchiment de capitaux.

Les témoignages à la barre ont mis en lumière un système organisé de captation des richesses publiques au profit de cercles privés. Le procureur général, Eddy Minang, a dénoncé un mécanisme dans lequel « l'argent du peuple a été pris, recyclé, blanchi et réinvesti dans un luxe déconnecté », un mode de fonctionnement qui aurait perduré durant les quatorze années de règne d'Ali Bongo (2009-2023).

Plusieurs accusés ont détaillé, parfois avec une précision saisissante, les sommes colossales puisées dans les caisses de l'État et les avantages reçus en retour, alimentant un train de vie extravagant.



Sylvia et Noureddin Bongo absents du procès

Libérés provisoirement après vingt mois de détention et autorisés à quitter le pays, Sylvia et Noureddin Bongo se sont installés à Londres. Ils n'ont pas regagné le Gabon pour répondre aux charges retenues contre eux, entraînant leur jugement par contumace.

D'après l'accusation, les fonds détournés auraient notamment permis d'investir dans des champs pétroliers à hauteur d'environ 350 milliards de francs CFA (environ 533 millions d'euros), d'acquérir deux avions Boeing pour 195 milliards de francs CFA (près de 297 millions d'euros) ainsi que divers biens mobiliers au Gabon, au Maroc et à Londres pour environ 170 milliards de francs CFA (259 millions d'euros).

Au total, Sylvia et Noureddin Bongo sont soupçonnés d'avoir détourné près de 4 917 milliards de francs CFA, soit environ 7,5 milliards d'euros — une estimation vertigineuse qui illustre l'ampleur du pillage présumé.



En savoir plus : <https://www.yodan.ci/>

(+225) 07 89 27 11 40 / info@yodan.ci

Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire

ECONOMIE

HAMANIÈ
N°076



01 CÔTE D'IVOIRE

Ahmed Cissé reconduit à la tête du patronat ivoirien.

Côte d'Ivoire: Ahmed Cissé reconduit à la tête du patronat ivoirien.



La Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire a renouvelé sa confiance à Ahmed Cissé, confirmé pour un second mandat à la présidence de la CGECI. Candidat unique, il a été réélu à l'issue de la session élective du 20 novembre, un vote qui consacre le soutien unanime du secteur privé.

Depuis son arrivée à la tête du patronat, Ahmed Cissé a engagé de profondes réformes visant à moderniser l'organisation et à renforcer sa crédibilité. Les groupements professionnels ont été restructurés, les cotisations ont nettement augmenté et de nouveaux programmes dédiés à la compétitivité des entreprises, notamment ceux en faveur des champions nationaux et des PME, ont gagné en visibilité.

Son mandat a également été marqué par une avancée notable en matière de représentation féminine et par un positionnement plus affirmé de la CGECI sur la scène internationale, renforcé par son élection à la présidence de l'Alliance des Patronats Francophones en juillet 2025.

Pour les cinq prochaines années, Ahmed Cissé promet de poursuivre la transformation de l'institution et de consolider l'influence du patronat dans les politiques économiques nationales, avec un accent particulier sur la compétitivité, l'autonomie financière et la parité.



Un cabinet de conseil engagé
dans la transformation durable



Générer un impact positif et profond pour réduire les inégalités socio-économiques en Afrique.



En savoir plus : infos@athari-as.com

+2250759956898 / infos@athari-as.com

Côte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Angré Nouveau CHU



GRAND FORMAT

SIMANDOU

LA MINE QUI VA CHANGER LA GUINÉE ?

Le soleil venait à peine de se lever sur les contreforts montagneux du sud-est guinéen lorsque les premiers officiels ont pris place devant l'esplanade dressée pour l'occasion. L'air était chargé d'une émotion palpable, un mélange de fierté, de soulagement et d'incrédulité. Pendant un instant, les conversations se sont tues et tous les regards se sont tournés vers l'estrade où devait être prononcée la déclaration qui marquerait un tournant historique. Après des décennies d'attente, Simandou n'était plus un rêve lointain ni une promesse suspendue. La mine de fer la plus convoitée d'Afrique entrait enfin en exploitation.

Le moment avait des allures de renaissance nationale. Autour des autorités guinéennes se pressaient des délégations étrangères, des investisseurs, des ingénieurs, des représentants de consortiums internationaux et des centaines d'ouvriers venus assister à un instant qu'ils racontent déjà comme un événement générationnel. Simandou n'est pas seulement une mine, c'est une victoire sur le temps, sur les obstacles et sur l'histoire.

Derrière l'éclat des drapeaux et des caméras se cachait un long parcours semé d'embûches. Trente années de négociations interrompues, de contrats contestés, de rivalités géopolitiques, de retards industriels, de procédures judiciaires, de reprises et de suspensions. Trente années durant lesquelles le gisement le plus prometteur du continent est resté prisonnier d'enjeux dépassant largement la Guinée : intérêts stratégiques des grandes puissances, fluctuations du marché mondial du fer, changements de régimes politiques à Conakry, tensions entre multinationales et États.

À cet instant précis, tout cela semblait soudain lointain. La poussière rouge qui se levait sous les pas des invités portait avec elle un parfum de nouveau départ. Les montagnes environnantes, longtemps silencieuses, semblaient elles aussi témoigner de cette transformation. Là où l'on voyait autrefois uniquement du potentiel inexploité s'élevait désormais une infrastructure industrielle gigantesque, symbole d'un pari tenu et d'un avenir à construire.

Un dirigeant du projet, visiblement ému, a résumé l'état d'esprit ambiant avec une formule qui a traversé la foule comme une décharge : Simandou est enfin devenu réel. Ce que nous écrivons aujourd'hui entrera dans les livres d'histoire.

Simandou naissait sous les yeux de la nation. Et avec lui, l'espoir d'un nouvel horizon pour la Guinée.



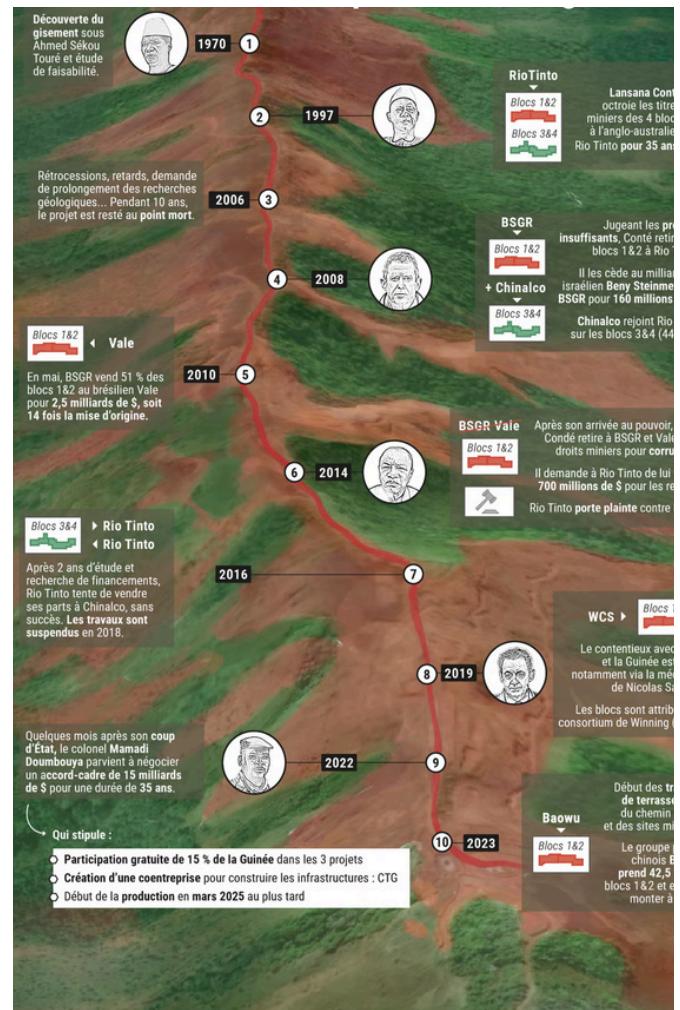
Aux origines d'un géant : trente ans d'une saga politico-économique

Lorsque les géologues ont confirmé, au début des années quatre-vingt-dix, l'existence d'un gisement de minerai de fer parmi les plus riches au monde dans les montagnes de Simandou, peu imaginaient que cette découverte donnerait naissance à l'un des feuillets politico-économiques les plus complexes du continent africain. Ce massif isolé du sud-est guinéen n'était alors qu'un territoire sauvage, difficile d'accès et quasi inconnu du grand public. En quelques années, il allait devenir l'objet de toutes les convoitises.

Les premières concessions ont été attribuées dans un contexte politique encore fragile, marqué par les transitions et les incertitudes. L'État guinéen voyait en Simandou une promesse de développement et une opportunité de se positionner sur la carte minière mondiale. De leur côté, les majors internationales de l'industrie minière commençaient à comprendre l'ampleur de ce qui se trouvait sous leurs pieds : un minerai d'une pureté exceptionnelle, capable de rivaliser avec les réserves australiennes et brésiliennes.

C'est à ce moment que l'histoire a pris un tournant décisif. Le géant britannique Rio Tinto s'est imposé comme l'un des premiers grands acteurs à investir Simandou. Plus tard, l'entreprise brésilienne Vale allait s'intéresser à son tour au gisement, formant avec Rio Tinto l'un des partenariats miniers les plus scrutés du monde. Simfer, consortium incluant notamment des investisseurs chinois, est venu compléter ce tableau déjà complexe. Mais c'est l'arrivée du Winning Consortium, puissant conglomérat sino-singapourien, qui allait remodeler définitivement le paysage du projet.

Simandou n'a pourtant jamais été une simple affaire de contrats miniers. Derrière les accords apparents se jouaient des rapports de force entre multinationales, gouvernements successifs et puissances étrangères.



Les années ont été ponctuées de tensions politiques, d'annulations de concessions, de renégociations interminables et de conflits juridiques devant les plus grandes instances de médiation internationale. Chaque changement de pouvoir à Conakry entraînait une remise en question des engagements passés. Chaque ralentissement dans la réalisation des travaux alimentait les spéculations. La mine semblait avancer au rythme des crises et des compromis.

Cette longue marche a aussi été marquée par des scandales retentissants. Des accusations de corruption ont éclaté, des contrats ont été suspendus, d'autres ont été réattribués dans des circonstances controversées. Les arbitrages internationaux se sont multipliés, transformant Simandou en un véritable champ de bataille diplomatique et financier. Pour beaucoup, la mine semblait condamnée à rester éternellement un potentiel inexploité, victime de sa propre démesure et des rivalités qu'elle suscitait.

Le véritable tournant est venu en deux mille vingt et un, lorsque la prise de pouvoir du Comité national du rassemblement pour le développement a ouvert une nouvelle phase. Le CNRD a fait de Simandou une priorité stratégique, non pas comme un simple projet minier, mais comme la clé d'une refondation économique du pays. En imposant un cadre plus strict, en exigeant la construction des infrastructures structurantes et en poussant les partenaires à s'engager réellement sur le terrain, les nouvelles autorités ont permis de sortir le projet de l'impasse dans laquelle il semblait enlisé depuis des années.

En quelques mois, là où régnait autrefois l'attente, le doute et les contentieux, les bulldozers ont commencé à tracer les premiers kilomètres de voie ferrée. Les négociations ont été rééquilibrées et l'État s'est affirmé comme un acteur central, déterminé à reprendre la main sur son destin minier. Pour la première fois, Simandou cessait d'être une histoire d'annonces et devenait une réalité en mouvement. Trente ans après sa découverte, le géant de fer de la Guinée avait enfin trouvé sa voie.

Un projet hors normes

Le méga-investissement

Vingt-trois milliards de dollars. Ce montant place d'emblée le projet parmi les plus coûteux de l'histoire minière mondiale. Il dépasse largement le budget annuel de nombreux États africains et reflète l'ambition colossale qui a présidé à sa conception.

La répartition de cet investissement est elle-même révélatrice de la complexité du projet. Une part substantielle est dédiée aux infrastructures dites intégrées, c'est-à-dire la voie ferrée, les tunnels, les ponts, les gares techniques et le port minéralier. Une autre part finance les installations industrielles situées directement sur les sites d'extraction, notamment les stations de concassage, les bases-vie, les systèmes d'alimentation énergétique et les équipements de chargement.

Les consortiums engagés dans Simandou, au premier rang desquels les partenaires chinois, l'État guinéen et plusieurs majors du secteur, ont dû concevoir un schéma financier robuste, capable de supporter les fluctuations du marché du fer et les exigences techniques de l'ouvrage.



Le calendrier de réalisation témoigne, lui aussi, du caractère hors norme de Simandou. La phase de construction s'est étendue sur plusieurs années avec des séquences parallèles mobilisant des milliers de techniciens, d'ingénieurs et d'ouvriers. La mise en exploitation, désormais enclenchée, marque l'aboutissement d'une succession d'étapes décisives, chacune exigeant un niveau de coordination rarement observé en Afrique de l'Ouest.

L'espace numérique, déjà limité, a été encore réduit à mesure que le scrutin approchait.

Des ONG ont dénoncé un climat de "terreur silencieuse", dans lequel la peur remplaçait le débat démocratique. Le message du pouvoir était clair : la stabilité avant tout, même au prix d'un pluralisme muselé.

Des infrastructures titaniques

La pièce maîtresse du projet reste la voie ferrée qui traverse la Guinée d'est en ouest sur une distance de six cent cinquante kilomètres. Elle relie les montagnes de Simandou à l'océan Atlantique et constitue l'un des plus longs corridors miniers construits en Afrique depuis plusieurs décennies. Cette ligne ferroviaire franchit des vallées profondes, serpente entre des reliefs abrupts et impose la construction d'ouvrages d'art parmi les plus ambitieux du continent.

Des dizaines de ponts et de tunnels ont été nécessaires pour dessiner cette nouvelle colonne vertébrale du territoire.

À l'extrême ouest, un port minéralier a été entièrement conçu et bâti pour accueillir les gigantesques cargos destinés au transport du minerai de fer. Il s'agit d'une infrastructure stratégique qui devra traiter, à terme, plusieurs dizaines de millions de tonnes par an. Les quais, les silos, les systèmes de pesage et les dispositifs de sécurité maritime ont été dimensionnés pour correspondre aux standards internationaux les plus exigeants.

Les installations industrielles associées à la mine constituent un autre chapitre titanesque du projet. Broyeurs, convoyeurs, stations électriques, centres de maintenance et villages de travailleurs forment un écosystème complet, presque une ville dans la ville. Le chantier a mobilisé plusieurs milliers de personnes à son pic d'activité. La main d'œuvre locale a été formée en masse, tandis que des entreprises guinéennes ont été intégrées comme sous-traitants, créant ainsi un tissu économique nouveau autour du projet.

Le défi technologique

Construire une mine de cette envergure au cœur d'une zone montagneuse a représenté un défi technologique immense. Les ingénieurs ont dû composer avec un relief accidenté, des sols instables et des contraintes liées à la saison des pluies. La planification du tracé ferroviaire a exigé des études géotechniques inédites en Guinée, mobilisant des équipes internationales spécialisées.

La question de la sécurité a été déterminante. Des systèmes de surveillance avancés, des centres de contrôle en continu et des protocoles stricts de gestion des risques ont été mis en place afin de protéger les travailleurs et les infrastructures. L'impact environnemental, sujet souvent sensible dans les grands projets africains, a entraîné la création de programmes de reboisement, de contrôle des eaux et de protection de la biodiversité dans les zones sensibles.

Les innovations technologiques se retrouvent dans chaque recoin de l'ouvrage. Des engins de chantier parmi les plus lourds du monde ont été importés pour creuser, déplacer la roche et stabiliser les terrains. Les équipements de tri et de traitement du minerai sont conçus pour optimiser la qualité tout en réduisant les émissions carbonées, une exigence devenue incontournable pour répondre aux attentes du marché mondial de la sidérurgie.

Simandou n'est pas seulement une mine. C'est un laboratoire technologique, un chantier échelle continentale et un manifeste de ce que l'ingénierie du vingt et unième siècle est capable d'accomplir lorsque les moyens sont réunis.



L'élection présidentielle du 29 octobre 2025 en Tanzanie ne constitue pas seulement un événement politique national ; elle marque un tournant pour l'ensemble du système démocratique du pays. À première vue, tout semble avoir été conduit dans le cadre légal : la Commission électorale nationale a organisé le scrutin, les bureaux de vote ont ouvert, et la présidente sortante Samia Suluhu Hassan a été proclamée victorieuse avec 97,66 % des voix. Mais derrière ce décor, c'est la substance même du jeu démocratique qui apparaît affaiblie. La compétition politique s'est déroulée dans un climat d'intimidation et de verrouillage, les candidats d'opposition ont été marginalisés, et la presse a subi des restrictions sévères. Les principes de transparence et de pluralisme, pourtant au cœur des promesses formulées au moment du retour au multipartisme dans les années 1990, semblent aujourd'hui remis en question. Cette élection a donc accentué une fracture : d'un côté, la légalité formelle du pouvoir ; de l'autre, la perte de légitimité politique auprès d'une partie importante de la population.

Pour la présidente Samia Suluhu Hassan, cette victoire, aussi large soit-elle, représente un paradoxe. Elle renforce incontestablement son contrôle sur les institutions ; elle lui donne un mandat solide au sein du parti au pouvoir, le Chama Cha Mapinduzi (CCM), et lui permet de poursuivre ses priorités économiques et diplomatiques. Mais cette consolidation s'accompagne d'une fragilisation politique. La contestation populaire, les violences post-électorales et la critique internationale ont écorné l'image d'une dirigeante jusqu'ici perçue comme modérée et pragmatique. Son défi désormais est de transformer ce mandat en véritable projet de rassemblement, en réconciliant la stabilité qu'elle revendique et l'ouverture politique que la société appelle de ses vœux. Elle dispose de plusieurs chemins : durcir le régime au risque d'un isolement croissant, engager des réformes de façade pour apaiser les tensions, ou amorcer un dialogue politique sincère, capable de restaurer la confiance. Chacune de ces options comporte un coût et une promesse : celle de la sécurité immédiate contre celle d'une légitimité durable.

Pour l'opposition, la période qui s'ouvre ressemble à une traversée du désert. Ses principaux leaders sont affaiblis ou poursuivis, ses structures locales désorganisées, et l'accès à l'espace public demeure limité. Pourtant, la colère populaire et le besoin de changement constituent un socle que le CHADEMA et les autres forces d'opposition peuvent exploiter s'ils parviennent à s'unir et à transformer la contestation en projet politique. L'enjeu pour eux n'est plus seulement de gagner une élection, mais de reconstruire une alternative crédible : documenter les irrégularités, mobiliser la société civile, s'implanter dans les municipalités, et redonner sens à la participation citoyenne. Le terrain de la démocratie tanzanienne se déplace : de la compétition électorale, il glisse vers la bataille pour la transparence institutionnelle et la défense des droits fondamentaux.

Sur le plan régional, cette élection envoie un signal contrasté. Elle confirme la résilience des partis dominants dans l'Afrique de l'Est, capables de se maintenir au pouvoir à travers des scrutins encadrés, mais elle alimente aussi le scepticisme sur la solidité des processus démocratiques sur le continent. Les observateurs de l'Union africaine ont d'ailleurs estimé que le scrutin « n'avait pas pleinement respecté les standards démocratiques régionaux ». Dans une région où les tensions politiques au Kenya ou en Ouganda rappellent la fragilité des équilibres, le cas tanzanien risque d'encourager d'autres dirigeants à privilégier la stabilité autoritaire au détriment de la participation citoyenne. Pour les investisseurs et les bailleurs, le pays conserve une image d'économie disciplinée et stable, mais la prime de risque politique augmente. Les flux d'investissements directs étrangers, particulièrement dans le secteur minier et les infrastructures, pourraient ralentir si le climat intérieur reste marqué par l'incertitude et la méfiance.



Aux origines d'un géant : trente ans d'une saga politico-économique

Pourquoi le minerai de Simandou est-il unique

Dans l'univers très concurrentiel du minerai de fer, Simandou se distingue par une caractéristique essentielle : la pureté exceptionnelle de son minerai. Les analyses géologiques convergent toutes vers le même constat. Le gisement présente une teneur en fer parmi les plus élevées au monde, ce qui en fait une ressource rare et extrêmement recherchée. Cette qualité supérieure permet de produire un acier plus performant, plus durable et surtout plus propre.

Cette dimension environnementale est centrale à l'heure où l'industrie mondiale se trouve confrontée à la nécessité de réduire ses émissions. Le minerai extrait à Simandou génère moins de déchets et nécessite moins d'énergie pour être transformé. Il devient, par conséquent, un allié majeur pour la décarbonation de la sidérurgie. Les grandes industries de l'acier, engagées dans des transformations profondes de leurs procédés, scrutent donc Simandou avec attention. Dans un marché où la pression pour verdir la production ne cesse de s'intensifier, disposer d'une ressource qui contribue à diminuer l'empreinte carbone représente un avantage compétitif majeur.

En d'autres termes, Simandou n'est pas seulement un immense gisement. C'est une réponse potentielle à une mutation énergétique globale.

La bataille mondiale pour le fer

Depuis des décennies, le marché international du fer repose sur un duopole quasi incontesté. L'Australie et le Brésil dominent l'essentiel des exportations mondiales. Leurs géants, notamment les groupes BHP, Rio Tinto et Vale, fixent les rythmes, influencent les prix et orientent les approvisionnements des économies industrialisées.

L'entrée en scène de la Guinée représente donc un événement considérable. Avec Simandou, un acteur africain de poids – en plus de l'Afrique du Sud – apparaît soudain sur la carte mondiale du fer. La capacité de production annoncée, combinée à la qualité du minerai, pourrait modifier durablement la structure du marché. Les analystes évoquent déjà la possibilité d'un rééquilibrage des flux mondiaux et d'une plus grande diversification des sources d'approvisionnement pour les sidérurgistes.

Cette nouvelle donne pourrait également influencer les prix internationaux. Une augmentation significative de l'offre, provenant d'un gisement aussi compétitif, pourrait exercer une pression à la baisse sur les cours.

Les implications géopolitiques

L'émergence de Simandou ne peut se comprendre sans évoquer la Chine. Le pays qui compte lui-même parmi les plus grands producteurs mondiaux, consomme plus de la moitié du minerai de fer produit dans le monde et cherche depuis des années à réduire sa dépendance envers les

géants australien et brésilien. Le gisement guinéen apparaît donc comme une opportunité stratégique incontournable. L'implication massive de groupes chinois dans le financement et la réalisation du projet en est la preuve la plus éclatante.

Cette présence confère à Simandou une portée géopolitique qui dépasse largement le cadre minier. Elle ouvre la voie à une recomposition des partenariats économiques en Afrique de l'Ouest et renforce la place du continent dans les chaînes de valeur mondiales.

Simandou invite également à repenser les dépendances. L'Afrique, longtemps cantonnée au rôle de fournisseur de matières premières brutes, pourrait s'imposer comme un acteur structurant dans le secteur du fer, en fixant certaines conditions d'exploitation, en participant à la transformation locale et en réorientant ses alliances stratégiques.

L'apparition de ce nouveau pôle de production n'est donc pas seulement une évolution économique. Elle marque une transformation profonde dans l'équilibre des puissances industrielles. À travers Simandou, la Guinée se place au cœur d'une compétition mondiale où se croisent intérêts miniers, ambitions énergétiques, stratégies nationales et rivalités diplomatiques.

Ce que la Guinée peut réellement gagner

Les retombées économiques directes



L'entrée en production de Simandou ouvre la perspective d'une transformation majeure pour l'économie guinéenne. Le premier levier concerne les revenus miniers. La vente du minerai à forte teneur, combinée à une capacité d'exportation de plusieurs dizaines de millions de tonnes par an, devrait générer des recettes considérables. Les projections estiment que Simandou pourrait devenir l'un des principaux contributeurs aux finances publiques du pays.

La fiscalité minière occupe dans ce contexte un rôle central. Elle repose sur plusieurs mécanismes, notamment les royalties, les dividendes et les taxes spécifiques. Ces flux financiers, lorsqu'ils sont administrés de manière transparente et rigoureuse, peuvent renforcer les capacités budgétaires de l'État. Ils peuvent également financer des investissements dans les secteurs prioritaires, comme la santé, l'éducation ou les infrastructures.

Des simulations macroéconomiques indiquent que Simandou pourrait contribuer à hausser significativement le produit intérieur brut du pays. La mine deviendrait ainsi l'un des piliers de la croissance guinéenne pour les décennies à venir.

Les bénéfices indirects

Simandou ne se limite pas aux seules recettes fiscales. Ses bénéfices indirects sont tout aussi structurants. Le premier concerne l'emploi. La construction de la voie ferrée, du port et des installations minières a déjà mobilisé plusieurs milliers de travailleurs, et l'exploitation continue de créer des postes techniques, administratifs et logistiques. Cette dynamique offre un puissant moteur d'insertion professionnelle pour les jeunes et favorise la montée en compétences dans des métiers industriels à haute valeur ajoutée.

Les infrastructures construites dans le cadre du projet contribuent également à la transformation du territoire. Les routes d'accès, les lignes électriques, les systèmes d'adduction d'eau et les réseaux de télécommunication profitent aux populations locales et peuvent soutenir la croissance d'autres secteurs économiques. L'impact du corridor ferroviaire est particulièrement déterminant. Il ouvre des axes commerciaux qui étaient jusqu'ici inexistants, facilite le transport de marchandises et stimule la mobilité des personnes dans des zones longtemps enclavées.

Les petites et moyennes entreprises guinéennes bénéficient elles aussi de cette dynamique. Les besoins en sous-traitance, en restauration, en hébergement, en sécurité, en transport et en fournitures diverses créent un écosystème économique vivant autour du projet. Pour la première fois, un grand chantier industriel offre à des dizaines d'entreprises locales l'opportunité d'intégrer une chaîne de valeur d'envergure internationale.

Les risques

Malgré son potentiel immense, Simandou comporte des risques qu'il serait imprudent d'ignorer. Le premier réside dans la possible captation des richesses par une petite élite économique ou politique. Si les mécanismes de gouvernance et de transparence ne sont pas suffisamment solides, une partie des revenus pourrait ne pas bénéficier à l'ensemble de la population. La gestion des fonds miniers, la redistribution équitable et l'investissement social durable seront donc déterminants pour éviter le piège de la concentration des profits.

L'instabilité politique représente un autre danger. Simandou est un projet qui s'inscrit dans le temps long. Sa réussite dépend d'une continuité institutionnelle et d'un cadre juridique stable. Les crises politiques ou les changements de gouvernance radicaux pourraient compromettre la mise en œuvre du projet ou entraîner de nouvelles renégociations qui amenuiseraient la confiance des investisseurs.

La dépendance excessive à une seule ressource constitue également une menace. L'histoire économique de nombreux pays riches en matières premières montre que la spécialisation excessive peut fragiliser une économie. Une baisse des cours mondiaux, un ralentissement de la demande ou une crise internationale pourraient affecter lourdement les recettes de l'État. Pour la Guinée, l'enjeu sera donc de transformer Simandou en moteur de diversification, et non en unique pilier économique.

Simandou dans dix ans : trois scénarios pour l'avenir

Le scénario optimiste



Dans cette hypothèse, Simandou dépasse largement son rôle de simple mine pour devenir le moteur d'une transformation profonde de l'économie guinéenne. Les revenus miniers sont investis avec rigueur et transparence dans les infrastructures essentielles, l'éducation, la formation professionnelle et la santé. Les finances publiques se renforcent, les collectivités locales bénéficient de nouvelles ressources et le tissu économique national se développe à un rythme inédit.

Autour du minerai de fer, une véritable industrialisation émerge. La Guinée attire des investisseurs dans la transformation locale, notamment dans la production d'acier à plus faible empreinte carbone. De nouvelles usines voient le jour, les compétences techniques se renforcent et le pays commence à monter en gamme. La création d'un cluster industriel dans le sud du pays devient progressivement une réalité, favorisant la diversification et la montée en valeur ajoutée.

Dans ce scénario, la gouvernance demeure stable, les institutions se consolident et la confiance des investisseurs reste élevée. Simandou se transforme en un levier économique et géopolitique majeur, plaçant la Guinée au cœur des stratégies mondiales liées à la transition énergétique et à l'industrie sidérurgique.

Le scénario réaliste

Cette trajectoire intermédiaire se fonde sur un équilibre fragile. Simandou fonctionne, les exportations s'intensifient et le pays bénéficie d'une croissance économique notable, bien que moins spectaculaire que dans le scénario optimiste. Les revenus miniers sont significatifs, mais leur gestion reste parfois entravée par des lenteurs administratives ou par des arbitrages politiques complexes.

Les défis structurels ne disparaissent pas totalement. Certains secteurs demeurent sous-développés, la diversification économique progresse lentement et les bénéfices indirects du projet sont inégalement répartis entre les régions. Les infrastructures créées autour de Simandou améliorent l'intégration territoriale, mais elles ne suffisent pas à impulser une transformation industrielle profonde.

La Guinée continue de dépendre fortement du minerai de fer. Cette dépendance expose le pays aux fluctuations des prix internationaux et à l'évolution de la demande mondiale en acier. La gouvernance s'améliore, mais reste perfectible, et les tensions politiques ponctuelles ne parviennent pas à remettre en cause la continuité du projet.

Le scénario pessimiste

Dans cette perspective, Simandou devient un symbole d'occasions manquées. L'exploitation se poursuit, mais ses retombées ne profitent qu'à une fraction de la population. Les revenus miniers sont mal redistribués, les mécanismes de contrôle manquent de rigueur et la corruption s'aggrave.

Des tensions politiques ou sociales mettent en péril la stabilité du pays. Des contestations locales, liées à la gestion foncière, aux déplacements de populations ou aux impacts environnementaux, s'intensifient et perturbent l'exploitation. Les partenaires internationaux réduisent leurs engagements, tandis que l'État peine à préserver un cadre réglementaire cohérent.

Dans ce scénario, la Guinée demeure fortement dépendante d'une seule ressource, ce qui la rend vulnérable aux crises du marché du fer. Les infrastructures construites ne sont pas pleinement exploitées, les PME locales ne parviennent pas à s'intégrer durablement dans la chaîne de valeur et le projet, pourtant colossal, n'a pas l'effet transformateur annoncé.

L'avenir de Simandou dépendra de la volonté politique, de la qualité de la gouvernance, de la capacité du pays à transformer ses ressources en richesses durables et de la stabilité dont il pourra faire preuve. À horizon d'une décennie, le projet peut aussi bien devenir un modèle africain de développement minier intégré qu'une illustration supplémentaire du paradoxe des richesses naturelles. La trajectoire choisie décidera en grande partie de la place de la Guinée dans l'économie mondiale du fer et au-delà.



SOCIETE

HAMANIÈ
N°076



01 SOUDAN

Guerre au Soudan : les procureurs de la CPI réclament la prison à vie pour le chef de milice Ali Kosheib

03 CAN

CAN 2025 : les chaînes publiques francophones vent debout contre une décision jugée injuste de la CAF dans l'attribution des droits TV

02 RWANDA

Sport et tourisme : Kigali met fin au sponsoring « Visit Rwanda » avec Arsenal et ouvre une nouvelle phase stratégique

04 MAROC

une saison footballistique irrésistible

GUERRE AU SOUDAN : LES PROCUREURS DE LA CPI RÉCLAMENT LA PRISON À VIE POUR LE CHEF DE MILICE ALIKOSHEIB

Les procureurs de la Cour pénale internationale ont demandé, lundi, la peine maximale, à savoir la réclusion criminelle à perpétuité, contre le chef de milice soudanais Ali Mohamed Ali Abd-Al-Rahman, connu sous le nom d'Ali Kosheib. Reconnu coupable en octobre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis au Darfour entre 2003 et 2004, il pourrait devenir l'un des premiers responsables du conflit soudanais à être condamné à la prison à vie par la juridiction internationale.

Des crimes d'une brutalité extrême

Au cours de l'audience, le procureur Julian Nicholls a décrit l'accusé comme un tueur à la hache, rappelant que les récits des survivants semblaient sortir d'un véritable cauchemar. Selon l'accusation, l'ampleur et la cruauté des crimes justifient la peine la plus lourde, à la fois pour rendre justice aux victimes et pour adresser un message de dissuasion clair.

Lors de l'annonce du verdict en octobre, la juge Joanna Korner avait détaillé des scènes d'une violence inouïe, marquées par des viols collectifs, des tortures et des massacres de civils. Dans l'un des épisodes les plus marquants, Ali Kosheib aurait fait charger des dizaines de civils dans des camions, frappant certains à coups de hache avant d'ordonner leur exécution.

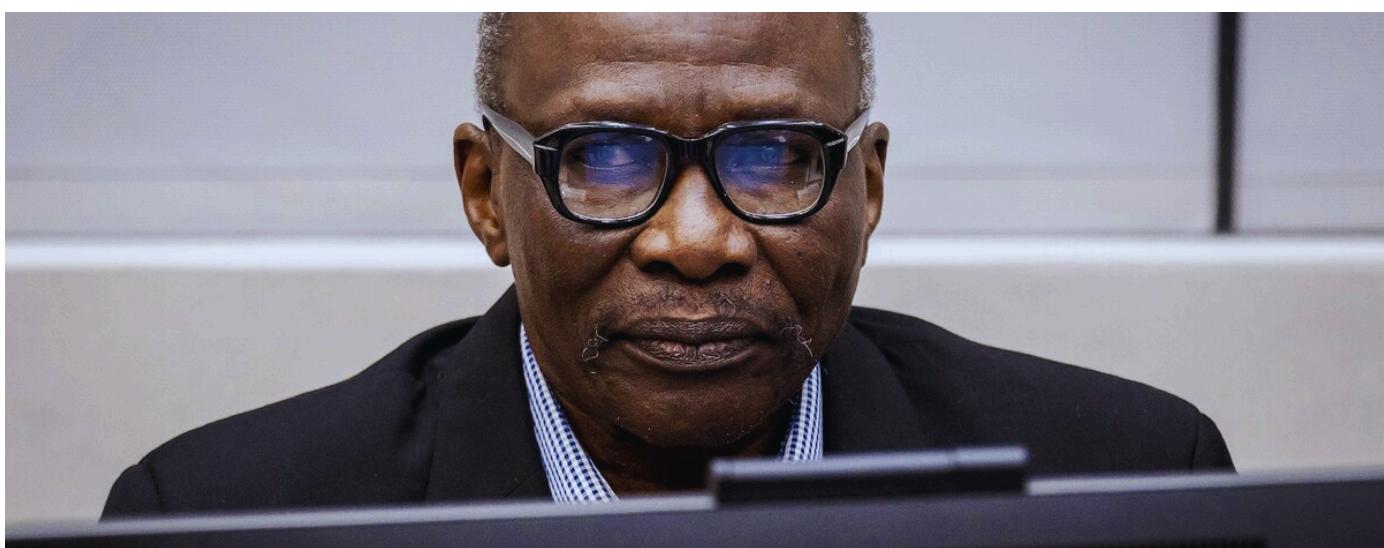
Un rôle central dans les atrocités du Darfour

Chef présumé des miliciens arabes Janjawids, Ali Kosheib est accusé d'avoir joué un rôle déterminant dans les attaques visant les populations non arabes du Darfour au début des années 2000. Il s'était présenté de lui-même à la Cour pénale internationale en 2020 tout en continuant à nier les faits, allant jusqu'à déclarer qu'il n'était pas Ali Kosheib.

Ses avocats demandent une peine très inférieure, limitée à sept ans de prison, et présenteront leurs arguments dans les prochains jours.

Un conflit toujours ravivé vingt ans plus tard

Le conflit du Darfour, né en 2003 d'une rébellion dénonçant la discrimination ethnique, a causé environ trois cent mille morts et deux millions et demi de déplacés selon les Nations unies. À l'époque, le régime d'Omar el-Béchir avait mobilisé les milices Janjawids, issues notamment de groupes nomades arabes, pour mater les insurgés.



Vingt ans plus tard, le Soudan demeure ravagé par la violence. Depuis avril 2023, une nouvelle guerre oppose l'armée régulière aux Forces de soutien rapide, considérées comme les héritières directes des Janjawids. Les affrontements ont provoqué des dizaines de milliers de morts et d'immenses déplacements de population, plongeant le pays dans une situation proche de la famine selon les organisations humanitaires.

Début novembre, le bureau du procureur de la Cour pénale internationale a d'ailleurs alerté sur les atrocités commises dans la ville d'El-Fasher, susceptibles de constituer de nouveaux crimes de guerre et de nouveaux crimes contre l'humanité.



CAN 2025 : LES CHAÎNES PUBLIQUES FRANCOPHONES VENT DEBOUT CONTRE UNE DÉCISION JUGÉE INJUSTE DE LA CAF DANS L'ATTRIBUTION DES DROITS TV

Une vive polémique enfle autour de l'attribution des droits de diffusion de la CAN 2025. Les télévisions publiques africaines francophones dénoncent une décision qu'elles qualifient d'incompréhensible et d'inéquitable, la CAF ne leur ayant accordé que trente-trois rencontres sur les cinquante-deux prévues. Elles jugent cette limitation d'autant plus discriminatoire que les chaînes anglophones et lusophones bénéficieront, pour leur part, d'un accès intégral au tournoi.

La pression de Canal plus mise en cause

Dans une note transmise dimanche seize novembre, un collectif de chaînes nationales accuse la CAF de céder à l'influence croissante de Canal plus. Depuis le rachat de Multichoice, acteur central de l'audiovisuel anglophone, le groupe français disposerait selon elles d'un pouvoir disproportionné sur l'écosystème médiatique africain.

Cette évolution remettrait en cause un principe longtemps considéré comme intangible, à savoir l'accès gratuit et universel à l'intégralité des matchs de la CAN via les télévisions publiques.

Les chaînes francophones alertent sur les conséquences d'une telle restriction. Une limitation de la diffusion gratuite pourrait priver des millions de téléspectateurs de l'accès au tournoi, en particulier dans les zones rurales ou défavorisées. Elles redoutent également une explosion des abonnements payants, qui renforcerait encore la domination de Canal plus et fragiliserait davantage des médias publics déjà soumis à de fortes contraintes budgétaires.

Un appel ferme à restaurer l'équité

Dans plusieurs pays, les supporters s'indignent d'une mesure jugée contraire à l'esprit même de la compétition, perçue comme un événement populaire et fédérateur. Le collectif des chaînes publiques réclame ainsi un réexamen urgent de la décision de la CAF afin de garantir, comme par le passé, la diffusion intégrale des cinquante-deux matchs sur les antennes nationales.



SPORT ET TOURISME : KIGALI MET FIN AU SPONSORING « VISIT RWANDA » AVEC ARSENAL ET OUVRE UNE NOUVELLE PHASE STRATÉGIQUE

La marque « Visit Rwanda » s'apprête à disparaître des maillots d'Arsenal. Le gouvernement rwandais a confirmé la fin de son accord de sponsoring avec le club londonien, une collaboration qui arrivera à son terme en juin 2026. Lancé en 2017, ce partenariat visait à renforcer la visibilité internationale du Rwanda et à dynamiser son secteur touristique.

Un partenariat jugé fructueux

Selon les données communiquées par les institutions rwandaises, l'alliance entre « Visit Rwanda » et Arsenal a largement contribué à la progression du tourisme national. Les recettes touristiques ont atteint environ 650 millions de dollars en 2024, soit une hausse estimée à 47 % depuis le début du partenariat.

La même année, le Rwanda a accueilli près de 1,3 million de visiteurs, confirmant ainsi le rôle central du tourisme dans l'économie du pays.

Pour les autorités, les objectifs initiaux ont été pleinement atteints : accroître la notoriété du Rwanda à l'échelle mondiale et positionner le pays comme une destination attractive, notamment grâce à la visibilité offerte par la Premier League.

Une stratégie promotionnelle en transition

La fin de la collaboration avec Arsenal s'inscrit dans un mouvement plus large de redéploiement stratégique. Kigali entend désormais renforcer sa présence sur des marchés jugés prioritaires, en particulier les États-Unis et l'Espagne. L'ambition est claire : porter les revenus touristiques à 1,1 milliard de dollars d'ici 2029.

Ce recentrage s'accompagne d'une réévaluation globale des efforts de promotion internationale du pays. Le Rwanda souhaite adapter sa communication, diversifier ses leviers de visibilité et tirer les enseignements des campagnes menées au cours des dernières années.

Une stratégie sportive élargie

Le partenariat avec Arsenal ne constituait qu'un volet de l'offensive du Rwanda dans le sport professionnel. Pour élargir l'exposition de la marque « Visit Rwanda », le pays s'est également associé à d'autres clubs européens de premier plan, dont le Bayern Munich et le Paris Saint-Germain. Ces collaborations ont contribué à installer durablement le Rwanda dans le paysage du marketing sportif international.

Maroc

une saison footballistique irrésistible

Le suspense était mince : face à Mohamed Salah et Victor Osimhen, finalistes méritants mais moins étincelants cette année, Achraf Hakimi a logiquement raflé la mise. Déjà finaliste en 2023 et 2024, le capitaine des Lions de l'Atlas touche enfin au Graal.

Avec le PSG, il a tout ou presque gagné : champion de France, vainqueur de la Ligue des champions, finaliste de la Coupe du monde des clubs, vainqueur de la Supercoupe d'Europe.

Un palmarès impressionnant, sublimé par des statistiques rares pour un défenseur : quatre buts et six passes décisives en Ligue 1, auxquels s'ajoutent quatre buts et cinq passes décisives en Ligue des champions. Surtout, Hakimi a brillé dans les matches à enjeu, marquant notamment en demi-finale de C1 contre Arsenal puis en finale face à l'Inter Milan. Au-delà du terrain, l'international marocain a maintenu un niveau de performance élevé malgré un contexte personnel délicat, marqué par une procédure judiciaire en cours en France. Il bénéficie, à ce stade, de la présomption d'innocence.

Blessé à la cheville, Hakimi est arrivé à Rabat avec une botte de protection, dans l'espoir d'être opérationnel pour la CAN, qui débute fin décembre.

Ghizlane Chebbak, reine du football africain féminin



Chez les femmes, le trophée de Joueuse africaine de l'année revient également à une Marocaine : Ghizlane Chebbak. Finaliste de la CAN 2024 avec le Maroc et meilleure buteuse du tournoi, la capitaine a vécu une année charnière, marquée par son départ de l'AS FAR pour rejoindre Al-Hilal en Arabie saoudite.

Le Maroc omniprésent dans toutes les catégories

Le Royaume a largement dominé la soirée. Dès l'ouverture de la cérémonie, deux jeunes talents marocains ont été distingués :

- Doha El Madani (AS FAR), élue meilleure jeune joueuse africaine 2025 ;
- Othmane Maamma (Watford), sacré meilleur jeune joueur africain 2025.

Du côté des sélections nationales, le Nigeria a été désigné meilleure sélection féminine, porté par son titre à la CAN et par l'influence de Rasheedat Ajibade, meilleure joueuse du tournoi.

Les U20 marocains, champions du monde, ont pour leur part reçu le trophée de la meilleure sélection masculine, remis sur scène à leur sélectionneur Mohamed Ouahbi.

Contactez-nous aujourd'hui

Mian Media

✉ infos@mianmedia.com | ☎ (+225) 27 22 52 15 43 | ☎ (+225) 07 14 13 25 74

- Web TV & Production audiovisuelle
- Podcast & Studio multimédia
- Édition & presse
- Conseil en image
- Publicité & Communication
- Relations publiques
- Consulting média
- Stratégie digitale & Médias sociaux
- Événementiel
- Partenariats & Sponsoring



Suivez-nous sur :



visitez : www.mianmedia.com

Mian Media

Hamanière

N° 076 - 21/11/2025